



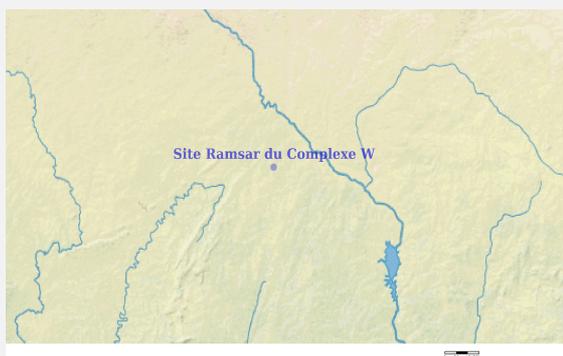
Fiche descriptive Ramsar

Publiée le 2 février 2007

Version mise à jour, date de publication antérieure: 2 février 2007

Bénin

Site Ramsar du Complexe W



Date d'inscription	2 février 2007
Site numéro	1668
Coordonnées	11°41'13"N 02°41'15"E
Superficie	926 927,00 ha

Codes couleur

Les champs qui sont ombrés en bleu clair concernent des données et informations uniquement requises en cas de mise à jour de la FDR.

Veillez noter que certains champs concernant des aspects de la Partie 3, la Description des Caractéristiques Ecologiques de la FDR (ombrés en mauve) ne doivent pas être remplis dans le cadre d'une FDR normale; ils sont inclus par souci d'exhaustivité, pour assurer la cohérence voulue entre la FDR et la Description des caractéristiques écologiques 'complète' adoptée dans la Résolution X.15 (2008). Si une Partie contractante ne dispose pas d'informations pertinentes pour ces champs (par exemple issues d'une description nationale des caractéristiques écologiques), elle peut, si elle le souhaite, inclure des informations dans ces champs additionnels

1 - Résumé

Résumé

Le site Ramsar 1668 est une Réserve de Biosphère érigée en bien du patrimoine mondial de l'UNESCO en 2017. Il est composé du Parc National du W, de la zone cynégétique de la Djona, et la partie orientale de la zone cynégétique de l'Atacora baptisée zone de chasse de la Mékrou. Son climat est de type tropical sec. Les rivières Alibori et Mékrou représentent les plus importants cours d'eau qui arrosent les écosystèmes de la réserve. A ces principaux cours s'ajoutent de nombreux affluents comme : Kpako, Kompagarou, Bédarou, Djiga, Konékoga, etc. Ce réseau hydrographique complexe a édifié un système de zone humide ayant des milieux aquatiques très variés : mares, plaine d'inondation, rivière favorable au développement et au maintien d'une importante biodiversité. Le relief est dans son ensemble peu accidenté avec un modelé d'ondulation de 20 à 40 m de dénivelé et une pente inférieure à 2%. Deux grands types de formations végétales se distinguent : les formations végétales des milieux humides et aquatiques, et les formations végétales de terre ferme. Tout cet ensemble constitue un milieu écologique complexe qui sert de refuge, de lieu de reproduction et de migration de la faune. Le site abrite plusieurs espèces d'importance internationale telles que le lamantin (*Trichechus senegalensis*), la loutre à joue blanche (*Aonyx capensis*), l'éléphant d'Afrique de l'Ouest (*Loxodonta africana*), l'hippopotame (*Hippopotamus amphibius*), le lion (*Panthera leo*), le guépard (*Acinonyx jubatus*) et la panthère (*Panthera pardus*) qui sont rares et menacées d'extinction. On y rencontre aussi des espèces végétales menacées comme *Khaya senegalensis*, *Azelia africana*, *Pterocarpus erinaceus*, *Vitellaria paradoxa* et *Parkia biglobosa*. Le site constitue aujourd'hui l'une des zones où la diversité animale et végétale est encore riche avec des espèces adaptées aux conditions environnementales spéciales.

2 - Données et localisation

2.1 - Données officielles

2.1.1 - Nom et adresse du compilateur de cette FDR

Compilateur 1

Nom	M. Abdou Salami AMADOU SIAKO
Institution/agence	Agence Béninoise pour l'Environnement (ABE)
Adresse postale	Agence Béninoise pour l'Environnement (ABE) 03 B.P. 4387 Jéricho, Cotonou
Courriel	bani_salami1@hotmail.fr
Téléphone	+229 66 36 17 53

Compilateur 2

Nom	Dr. François-Corneille KEDOWIDE
Adresse postale	Agence Béninoise pour l'Environnement (ABE) 03 B.P. 4387 Jéricho, Cotonou
Courriel	francoiscorneille.kedowide@yahoo.fr
Téléphone	+229 66 14 27 46

2.1.2 - Période de collecte des données et des informations utilisées pour compiler la FDR

Depuis l'année	2007
Jusqu'à l'année	2017

2.1.3 - Nom du Site Ramsar

Nom officiel (en anglais, français ou espagnol)	Site Ramsar du Complexe W
Nom non officiel (optionnel)	Site Ramsar du Complexe W

2.1.4 - Changements dans les limites et la superficie du site depuis l'inscription ou depuis la mise à jour précédente

(Mise à jour) A. Changements aux limites du site Oui Non

(Mise à jour) B. Changements à la superficie du site Aucun changement à la superficie

2.1.5 - Changements dans les caractéristiques écologiques du site

(Mise à jour) 6b i. Les caractéristiques écologiques du Site Ramsar (y compris les critères applicables) ont-elles changé depuis la FDR Non précédente?

2.2 - Localisation du site

2.2.1 - Définir les limites du site

b) Carte/image numériques

<1 fichier(s)>

Former maps	0
-------------	---

Description des limites

Le site Ramsar 1668 est situé à l'extrême Nord-Ouest du Bénin, entre les latitudes 11°20' et 12°23' N et les longitudes 01°49' et 03°17' E. Il est administrativement localisé dans le département de l'Alibori. Il est limité au Nord par la Commune de Karimama, au Sud par la Commune de Banikoara et Kérou, à l'Est par le fleuve Alibori, les Communes de Malanville et de Kandi puis à l'Ouest par la rivière Mékrou servant de frontière entre le Burkina-Faso et la République du Niger. Le site est limité au nord-nord-est, au nord et au nord-ouest par les frontières administratives qui séparent le Bénin du Niger (nord-nord-est, au nord) et du Burkina Faso (nord-ouest). La limite Est correspond aux limites d'une zone d'occupation contrôlée dédiée à la chasse (zone cynégétique) et de la plaine alluviale du Fleuve Niger au Bénin ; cette limite est matérialisée grossièrement par la Route Inter-États qui relie le Bénin au Niger. Les autres limites (sud, sud – est) correspondent aux limites actuelles du Parc et de la 2ème zone de chasse (zone cynégétique de l'Atakora)

2.2.2 - Emplacement général

a) Dans quelle grande région administrative se trouve le site?

b) Quels sont la ville ou le centre de population les plus proches?

2.2.3 - Pour les zones humides situées sur des frontières nationales seulement

a) La zone humide s'étend-elle sur le territoire d'un ou de plusieurs autres pays? Oui Non

b) Le site est-il adjacent à un autre Site Ramsar inscrit qui se trouve sur le territoire d'une autre Partie contractante? Oui Non

2.2.4 - Superficie du site

Superficie officielle, en hectares (ha):

Superficie en hectares (ha) telle que calculée d'après les limites SIG

2.2.5 - Biogéographie

Régions biogéographiques

Systeme(s) de régionalisation	Région biogéographique
Autre système (préciser lequel ci-dessous)	classification "Freshwater ecoregion of Africa de WWF
Provinces biogéographiques d'Udvardy	Afrotropical

Autre système de régionalisation biographique

Le site Ramsar du complexe W fait partie de la zone soudano – sahéenne caractérisée par les savanes arborées à *Parkia biglobosa*, *Vitellaria paradoxa* etc., et dont la frange sahéenne à tendance sèche.
 La carte de classification "Freshwater ecoregion of Africa de WWF" situe le site Ramsar du complexe W dans l'écorégion 61 (Lower Niger Benue) de la Biorégion nilo-soudanienne.
 Par ailleurs, dans la classification faite par l'UICN dans "The global 200: Priority Ecoregions for global conservation", le Complexe W appartient au biome terrestre de Savanes et Prairies Soudanaises de la région Afrotropique notamment la région des Savanes Soudanaises

3 - Pourquoi le site est-il important?

3.1 - Critères Ramsar et leur justification

- Critère 1: Types de zones humides naturels ou quasi naturels représentatifs, rares ou uniques

Services hydrologiques fournis

Le site Ramsar 1668 est entièrement drainé par les rivières Alibori et Mékrou qui constituent ses limites, respectivement les limites du Parc W avec l'Est et l'Ouest. A ces deux importantes rivières, s'ajoutent des affluents dont les principaux sont : Kpako, Kompagarou, Bédarou, Djiga et Konékoga, qui sont tous des intermittents. Ils reçoivent de part et d'autre des cours d'eau secondaires. Les formations rocheuses de la région, disposées en longues bandes de direction NNE-SSO, sont traversées à deux endroits par la Mékrou donnant naissance aux chutes de Koudou et à une série de rapides et de passages étroits dont la gorge de la Mékrou est la plus représentative. Du point de vue de leur valeur hydrologique, la zone est un réceptacle des eaux d'écoulement de surface et un lieu d'infiltration des eaux et de recharge de la nappe souterraine. C'est également une zone d'accumulation des sédiments au niveau des plaines d'inondations des cours d'eau surtout au retrait des eaux de crues qui sont naturellement maîtrisées par l'effet de la géomorphologie. Ce dépôt sédimentaire est déterminant dans la formation des sols ainsi que l'amélioration de la qualité physique des sols. Ce dépôt sédimentaire favorise l'agriculture de contre-saison dans la vallée du fleuve Niger. Au rang des services hydrologiques, le site Ramsar du complexe W fournit : i)-de l'eau douce pour les communautés locales, pour la boisson, les travaux domestiques et de l'eau pour l'abreuvement du bétail domestique et de la faune sauvage. En effet, les principales activités dans la région voisine sont l'agriculture, l'élevage et la pêche. L'alimentation en eau de la population se fait à partir des puits, des pompes hydrauliques et de l'eau des cours d'eau. En saison sèche, l'abreuvement des animaux domestiques se fait au niveau des poches d'eau dans le lit des cours d'eau (Mékrou et Alibori),. iii)-la fourniture d'habitat pour plusieurs diverses catégories de faune aquatique notamment les oiseaux d'eau migrateurs, l'hippopotame, le crocodile, les batraciens et l'ichtyofaune, iv)- l'édification de formations végétales spécifiques qui contribuent à augmenter la diversité écosystémique (forêt galerie, plaine inondable, etc.).

Autres services écosystémiques fournis

De par sa topographie exceptionnelle, la rivière Mékrou offre une chute d'eau dénommée chute de Koudou qui est un lieu touristique très visité. Il existe également au sein du site Ramsar du complexe W une diversité de mares offrant d'importants atouts touristiques. Par exemple la mare d'Alfakoara est un site régulièrement visité par les éléphants et qui est de ce fait objet d'attraction touristique.

Autres raisons

Ce complexe de zones humides fait partie intégrante d'un ensemble d'aires protégées sous-tendu par un réseau de zones humides qui abrite une végétation fournie et toutes les populations de faune savane soudanienne partagées entre le Bénin, le Burkina Faso et le Niger. Sans cet ensemble de zones humides, il sera illusoire de penser maintenir la grande faune (le parc abrite la plus importante population savanne de *Loxodonta africana* en Afrique de l'éléphants, Buffles, lions, hyènes, panthère), les 9 espèces d'antilopes telles que l'hippotrague (*Hippotragus equinus*), le bubale (*Alcelaphus buselaphus*), le damalisque (*Damaliscus korrigum*) et toute la faune aquatique représentée par plus d'une centaine d'espèces d'amphibiens et de reptiles. Cet ensemble de zones humides est représentatif des types de zones humides de la zone biogéographique de savane soudanienne d'Afrique de l'Ouest.

- Critère 2: Espèces rares et communautés écologiques menacées
- Critère 3: Diversité biologique

Justification

Dans le site Ramsar 1668 se trouvent des espèces menacées et des communautés particulièrement intéressantes. *Khaya senegalensis*, *Pterocarpus erinaceus* et beaucoup d'autres espèces végétales telles que *Vitellaria paradoxa* et *Parkia biglobosa* sont menacées dans la région par le défrichage pour installation des cultures surtout dans la partie sud du site. Des arbres du domaine soudanien, comme *Diospyros mespiliformis*, *Borassus aethiopum*, *Mitragyna inermis*, *Kigelia africana*, ou encore *Anogeissus leiocarpa*, y sont associés à des espèces comme *Cola laurifolia*, *Syzygium guineense*, *Antidesma venosum*, *Carapa procera*, ou *Antiaris africana* qui sont typiques des milieux guinéens et rencontrés ici en général le long des galeries forestières. Le site Ramsar 1668 constitue aujourd'hui le lieu où on retrouve encore des espèces presque disparues dans les terroirs villageois et leur conservation pour les générations futures dépend aussi de celle du site (CENAGREF, 2016). D'une manière générale, 52 espèces de mammifères (hors petits rongeurs et chiroptères) ont été enregistrées dont l'éléphant (*Loxodonta africana*), le buffle (*Syncerus caffer brachyceros*), le cob de buffon (*Kobus kob*), le cob defassa (*Kobus ellipsiprymnus defassa*), le damalisque (*Damaliscus korrigum*), le bubale (*Alcephalus buselaphus*), l'hippopotame (*Hippopotragus equinus*), le lion (*Panthera leo*), le guépard (*Acinonyx jubatus*) et une diversité de singes (babouin, patas, singe vert...). Environ 150 espèces de reptiles et d'amphibiens ont été dénombrées (Mensah, 2009). Les agames arboricoles et les tortues sont largement répandus et on y dénombre 80 espèces (Cury et al., 2008). Les espèces comme le serpent des sables (genre *Psammophis*), l'agame commun (*Agama agama*), le lézard des buissons (genre *Nucrus*), le scinque (*Mabuya megalura*), le python de Seba (*Python sebae*), la tortue molle (genre *Cyclanorbis*), le crocodile du Nil (*Crocodilus niloticus*) et le varan du Nil (*Varanus niloticus*) sont aussi fréquemment rencontrées (CENAGREF, 2016). Quelques 360 espèces d'oiseaux d'origine africaine et paléoarctique sont recensées dans le site dont des espèces menacées telles que le vautour à tête blanche (*Trigonoceps occipitalis*), le grand-duc (*Bubo africanus*), le rollicorbeau (*Coracias garrulus*), le serpentaire (*Sagittarius serpentarius*) et le hobereau (*Falco cuvieri*). Parmi les espèces d'oiseaux plus fréquemment rencontrées figurent celles de *Terathopius ecaudatus*, *Plectropterus gambensis*, *Otis ferrox*, *Buceros abyssinicus*, *Numida melegris galeata*, *Francolinus bicalcaratus bicalcaratus* (CENAGREF, 2016). Le site constitue une zone de refuge et de prédilection pour la faune ichtyologique et, héberge plusieurs espèces dont les plus fréquemment rencontrées sont entre autres celles de *Synodontis amoulti*, *Tilapia mariae*, *Hydracon spp*, *Lates spp*, *Labeo spp.*, *Bagrus spp.*, *Heterotis spp.*, *Parailia spiniserrata* (CENAGREF, 2016).

Critère 4: Habitat pour un stade critique du cycle et de vie ou lors de conditions difficiles

Critère 7: Espèces de poisson significatives ou représentatives

Justification

Le site Ramsar 1668 abrite plusieurs espèces de poissons dont certains sont endémiques de la zone soudano-sahélienne. Il s'agit par exemple de *Parailia spiniserrata*, *Lates spp*, *Labeo spp.*, *Bagrus spp.*, *Slestes spp.*, *Heterotis spp* (CENAGREF, 2016). La portion congrue du bassin de la Volta située dans le complexe W-Bénin constitue une zone de refuge et de prédilection pour la faune ichtyologique et héberge plus des 2/3 des espèces de poissons du bassin dont plus de 80 % des espèces restent endémiques. Au nombre des espèces les plus fréquemment rencontrées on peut citer: *Synodontis filamentosus*, *Tilapia mariae*, *Hydracon spp.*, *Alastes macrolepidotus*, *Lates niloticus*. Beaucoup d'autres espèces telles que *Alestes baremoze*, *Clarotes laticers*, *Auchenoglanis biscutatus*, *Prototerus annectens*, *Hyperopisus bebe*, *Mormyrus rume*, *Momyops deliciosus*, *Gynnarchus niloticus* qui utilisent les zones humides de ce site à différents stades de leur cycle de vie.

Critère 8: Frayères pour les poissons, etc.

Justification

Les zones humides du site hébergent plusieurs espèces de poissons qui les utilisent pour l'alimentation, la reproduction et la migration locale. Les frayères sont des zones de concentration des stocks de poissons. En particulier, les plaines d'inondation notamment celles du fleuve Niger et des rivières Mékrou et Alibori représentent des lieux de reproduction et de frayères pour de nombreuses espèces dont *Alestes baremoze*, *Distichodus rostratus*, *Labeo senegalensis*, *Citharinus citharinus*, *Alestes macrolepidotus*, *Clarias spp*, *Synodontis filamentosus*, etc.

3.2 - Espèces végétales dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom scientifique	Nom commun	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification
<i>Azelia africana</i> 	Lingué	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VU 	<input type="checkbox"/>	Liste rouge nationale-EN	Espèce menacée par le défrichement pour installation des cultures surtout dans la partie sud du site. Le bois très recherché comme bois d'œuvre, de service et le fourrage
<i>Khaya senegalensis</i> 	Caïllédrat	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VU 	<input type="checkbox"/>	Liste rouge nationale-EN	Espèce menacée par le défrichement pour installation des cultures surtout dans la partie sud du site. Le bois très recherché comme bois d'œuvre, de service et le fourrage
<i>Pterocarpus erinaceus</i> 	Vêne	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VU 	<input type="checkbox"/>	Liste rouge nationale-EN	Très utilisée comme bois d'œuvre et les fleurs sont consommées comme légumes
<i>Vitellaria paradoxa</i> 	Karité	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VU 	<input type="checkbox"/>	Liste rouge nationale-VU	Fruits beaucoup recherchés pour la fabrication du beurre de karité et le bois recherché pour bois énergie et bois d'œuvre ou artisanal

Sur le site on trouve aussi les espèces telles que : *Zanthoxylum zanthoxyloides* dont les racines, écorces et bois sont très recherchés en médecine traditionnelle en pharmacopée moderne et *Cordyla pinnata* qui est sous pression due à l'agriculture extensive

3.3 - Espèces animales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère			L'espèce contribue au critère			Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
			2	4	6	9	3	5								
Oiseaux																
CHORDATA/ AVES	<i>Ardea goliath</i> 	Héron goliath	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	liste rouge nationale-EN	Espèce très chassée comme oiseau gibier
CHORDATA/ AVES	<i>Balearica pavonina</i> 	Grue couronnée	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			VU 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ AVES	<i>Bubo africanus</i> 	Grand-duc Africain	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CITES Annexe II	Espèce très recherchée en pharmacopée et objet d'une commercialisation importante
CHORDATA/ AVES	<i>Ciconia abdimii</i> 	Cigogne d'Abdim	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ AVES	<i>Coracias cyanogaster</i> 	Rollier à ventre bleu	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ AVES	<i>Corvinella corvina</i> 	Corvinelle à bec jaune	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ AVES	<i>Cossypha albicapillus</i> 	Cossyphie à calotte blanche	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ AVES	<i>Estrilda caerulescens</i> 	Astrild queue-de-vinaigre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ AVES	<i>Estrilda troglodytes</i> 	Astrild cendré	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
			2	4	6	9	3	5	7	8								
CHORDATA/AVES	 <i>Falco naumanni</i>	Faucon crécerellette	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
CHORDATA/AVES	 <i>Gymnoris dentata</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/AVES	 <i>Hypergerus atriceps</i>	Noircap loriot	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/AVES	 <i>Lagonosticta rufopicta</i>	Amarante pointé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/AVES	 <i>Lamprotomis chalcurus</i>	Choucador à queue violette	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/AVES	 <i>Lamprotomis purpureus</i>	Choucador pourpré	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/AVES	 <i>Lybius dubius</i>	Barbican à poitrine rouge	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/AVES	 <i>Merops bulocki</i>	Guêpier à gorge rouge	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/AVES	 <i>Merops nubicus</i>	Guêpier écarlate	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	liste rouge nationale-VU	L'espèce subit une dégradation et une érosion de son habitat, notamment des berges naturelles.
CHORDATA/AVES	 <i>Musophaga violacea</i>	Touraco violet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/AVES	 <i>Plegadis falcinellus</i>	Ibis falcinelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/AVES	 <i>Poceus heuglini</i>	Tisserin masqué	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/AVES	 <i>Poicephalus senegalus</i>	Perroquet youyou	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/AVES	 <i>Ptilostomus afer</i>	Piapiac africain	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/AVES	 <i>Pytilia phoenicoptera</i>	Beaumarquet aurore	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/AVES	 <i>Sagittarius serpentarius</i>	Serpentaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	liste rouge nationale-VU	Au Bénin, l'espèce n'existe aujourd'hui qu'au niveau des parcs nationaux de la Pendjari et du W, où il n'est pas commun
CHORDATA/AVES	 <i>Torgos tracheliotus</i>	Vautour Oricou	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	liste rouge nationale-CR	Effectifs faibles, de l'ordre de 8 500 individus au plan mondial. Est persécuté et empoisonné, également très sensible aux dérangements au voisinage des nids.
CHORDATA/AVES	 <i>Trigonoceps occipitalis</i>	Vautour	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				CR 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Espèce très recherchée en pharmacopée et objet d'une commercialisation importante
Poissons, mollusques et crustacés																		
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	 <i>Alestes baremoze</i>		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Lieu de reproduction et de frayères.
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	 <i>Auchenoglanis biscutatus</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
			2	4	6	9	3	5	7	8								
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Bagrus bajad</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	liste rouge nationale-NT	En raison de sa grande taille, l'espèce subit une forte pression de pêche
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Brycinus affinis</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Brycinus macrolepidotus</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Clarotes laticeps</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Distichodus rostratus</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Lieu de reproduction et de frayères.
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Gymnarchus niloticus</i>	Gymnarque du Nil	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Hepsetus odboe</i>	Brochet africain	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Heterobranchus bidorsalis</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Heterotis niloticus</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Hydrocynus brevis</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Hyperopisus bebe</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Labeo senegalensis</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Lieu de reproduction et de frayères.
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Lates niloticus</i>	Perche du Nil	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Malapterurus electricus</i>	Silure électrique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Mormyrus rume</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Parachanna africana</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Polypterus bichir</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ SARCOPTERYGII	<i>Protopterus annectens</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Schilbe grenfelli</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Schilbe uranoscopus</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Tetraodon lineatus</i>	Tétron rayé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Autres																		

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
			2	4	6	9	3	5	7	8								
CHORDATA/ MAMMALIA	 <i>Acinonyx jubatus</i>	Guépard	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU 	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	liste rouge nationale-EN et CITES Annexe II	Espèce fortement menacée par le braconnage à cause de sa viande, sa peau et autres organes. L'espèce subit
CHORDATA/ MAMMALIA	 <i>Alcelaphus buselaphus</i>	Bubale	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Le site constitue un lieu de refuge pour l'animal
CHORDATA/ MAMMALIA	 <i>Aonyx capensis</i>	Loutre à joues blanches	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-liste rouge nationale-EN	La population de cette espèce décline à cause du braconnage et la recherche des organes pour différentes utilisations magico-religieuses
CHORDATA/ REPTILIA	 <i>Crocodylus niloticus</i>	Crocodile du Nil	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge Nationale - VU	Espèce menacée par le braconnage, la déforestation, la pollution agricoles due à l'utilisation abusive des pesticides
CHORDATA/ MAMMALIA	 <i>Eudorcas rufifrons</i>	gazelle à front roux	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU 	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Le site constitue un lieu de refuge pour l'animal
CHORDATA/ MAMMALIA	 <i>Hippopotamus amphibius</i>	Hippopotame	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	liste rouge nationale-VU	Maladies fréquentes qui se déclenchent au sein des populations de l'espèce et déciment une partie du cheptel. Faible capacité de charge des mares
CHORDATA/ MAMMALIA	 <i>Loxodonta africana</i>	Éléphant de savane d'Afrique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU 	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	-liste rouge nationale-VU	Espèce très braconnée pour la recherche de ses défenses. L'espèce fait objet de fréquents conflits Hommes-Eléphants dû à l'occupation de ses aires de pâturage par l'homme dans les terroirs riverains du parc W
CHORDATA/ MAMMALIA	 <i>Lycyon pictus</i>	lycaon	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				EN 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	liste rouge nationale-CR	Espèce fortement menacée par le braconnage à cause de sa viande, sa peau et autres organes pour la consommation et la pharmacopée locale. Aussi sa raréfaction est due à l'apparition de pestes qui déciment les populations de cette espèce
CHORDATA/ MAMMALIA	 <i>Orycteropus afer</i>	Oryctérope	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	liste rouge nationale-EN	Menace de l'écologie alimentaire de l'espèce à cause de la production cotonnière qui décime les insectes dont se nourrit l'espèce Organes très recherchés pour les mixtures traditionnelles de forces et de combat
CHORDATA/ REPTILIA	 <i>Osteolaemus tetraspis</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU 	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-Liste rouge nationale-EN	
CHORDATA/ MAMMALIA	 <i>Panthera leo</i>	Lion	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-liste rouge nationale-VU -CITES annexe II	Espèce fortement menacé par le braconnage à cause de leur viande, leur peau et autres organes. L'espèce subit fréquemment l'effet d'empoisonnement de la part des éleveurs peulhs à cause de l'effet conflit homme-animaux
CHORDATA/ MAMMALIA	 <i>Panthera pardus</i>	Léopard	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				NT 	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	liste rouge nationale-EN	Espèce fortement menacé par le braconnage à cause de leur viande, leur peau et autres organes. L'espèce subit fréquemment l'effet d'empoisonnement de la part des éleveurs peulhs à cause de l'effet conflit homme-animaux
CHORDATA/ MAMMALIA	 <i>Tragelaphus scriptus</i>	Guib hamaché	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Le site constitue un lieu de refuge pour l'animal
CHORDATA/ MAMMALIA	 <i>Trichechus senegalensis</i>	Lamantin d'Afrique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-liste rouge nationale-CR -CITES annexe II	La population de cette espèce décline à cause du braconnage et la recherche des organes pour différentes utilisations magico-religieuses

1) Pourcentage de la population biogéographique totale dans le site

Le complexe du « W » est aujourd'hui presque exclusivement le seul refuge pour les populations viables d'espèces de savane soudanienne au nord du Bénin (en plus de la zone de la Pendjari), au Burkina Faso (en dehors de la zone d'Arlé), au Niger (c'est le seul refuge de la grande faune de savane au Niger). La partie « W » du Bénin appartient à un système unique en Afrique de l'Ouest qui fait de cette zone un précieux patrimoine où l'on trouve encore des populations viables d'éléphant, de buffle, de lion, d'hyènes, de panthère, hippopotame, de Bubale, de Damalisque, de gazelle à front roux, d'Oryctérope, de pythons et plus de 350 espèces d'oiseaux. La conservation de l'ensemble des parcs nationaux, des réserves de faune et des zones de chasse de cette zone constitue un atout majeur pour la conservation de la biodiversité au Bénin et dans les autres pays et il est urgent de maintenir et d'améliorer l'état de conservation des écosystèmes de la zone, en particulier les cours d'eau et leurs plaines d'inondation ainsi que les forêts galeries, les nombreuses mares constituant un réseau de zones humides servant de refuge pour la faune.

3.4 - Communautés écologiques dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom de la communauté écologique	La communauté satisfait-elle au Critère 2?	Description	Justification
Galerie forestière	<input checked="" type="checkbox"/>	Communauté végétale à couvert dense et servant d'habitat pour une diversité de faune	C'est l'habitat préférentiel de nombreuses espèces dont les éléphants, les hippopotames qui sont des espèces menacées et qui les utilisent comme aire de repos et de pitance.
Savane arbustive à arborée à <i>Acacia</i> spp et <i>Combretum</i> spp	<input checked="" type="checkbox"/>	On note une végétation ligneuse du domaine Soudanien représentée le plus fréquemment par les espèces d' <i>Acacia ataxacantha</i> , <i>A. macrostachya</i> , <i>A. erythrocalyx</i> , <i>A. hockii</i> , <i>A. dudgeoni</i> , <i>Anogeissus leiocarpa</i> , <i>Bombax costatum</i> , <i>Combretum glutinosum</i> , etc.	Elles regorgent d'une diversité floristique qui assurent des fonctions écologiques comme la préservation et stabilisation des sols ; et la protection contre les érosions hydriques. Elles servent de lieu de pitance et de reproduction pour des ongulés
Espèces animales	<input checked="" type="checkbox"/>	Les communautés importantes de <i>Ardea goliath</i> , <i>Acinonyx jubatus</i> , <i>Panthera leo</i> , <i>Aonyx capensis</i> , <i>Canis adustus</i> , le serpent des sables, le lézard des buissons, <i>Mabuya megalura</i> , <i>Crocodilus niloticus</i> et <i>Varanus niloticus</i>	Certaines de ces espèces que l'on retrouve dans le complexe W-Bénin sont menacées et figurent sur la liste rouge UICN, la liste rouge nationale et en annexe I, II ou III de CITES. Elles contribuent au maintien de la Biodiversité en Afrique de l'Ouest

4 - Comment est le site? (Description des caractéristiques écologiques)

4.1 - Caractéristiques écologiques

Le site Ramsar 1668 contient plusieurs types d'habitats. On distingue des habitats aquatiques, des habitats terrestres et des habitats de transition tels que les bas-fonds, les zones périodiquement inondées et les berges des cours d'eau. La végétation présente sur l'ensemble de ces habitats est globalement marquée par l'abondance des herbacées et des grandes graminées en particulier. Toutefois, cette dominance est souvent relativisée en fonction des conditions topographiques ou pédologiques locales qui permettent également à de nombreuses espèces ligneuses, arbustives ou arborées, de se maintenir au prix de certaines adaptations au passage des feux (écorces isolantes, port en fuseau par exemple). D'une manière générale, on distingue deux grands groupes de formations végétales. Il s'agit: (1) des formations végétales des milieux humides et aquatiques caractérisées entre autres par les espèces des nénuphars (*Nymphaea* spp), des *Utricularia* spp) et *Oryza longistaminata*. Des arbres du domaine soudanien affectionnant les situations humides, comme *Diospyros mespiliformis*, *Borassus aethiopum*, *Mitragyna inermis*, *Kigelia africana*, ou encore *Anogeissus leiocarpa*, y sont associés à de pures espèces du domaine guinéen, comme *Cola laurifolia*, *Syzygium guineense*, *Antidesma venosum* ou *Carapa procera*, et (2) des formations végétales de terre ferme représentées par une dominance des espèces de la famille des *Combretaceae* (arbres et arbustes parmi lesquels, plusieurs *Combretum*, *Terminalia* et *Anogeissus leiocarpa* sont omniprésents). Cette végétation est souvent de type arbustif et parfois arboré. Les épiphytes y sont abondants avec de nombreux *Acacia* et des représentants du domaine sahélien tels que *Balanites aegyptiaca* ou *Ziziphus mauritiana*. Parmi les espèces les plus représentées figurent *Acacia ataxacantha*, *A. macrostachya*, *A. erythrocalyx*, *A. hockii*, *Anogeissus leiocarpa*, *Bombax costatum*, *Combretum glutinosum*, *Commiphora africana*, *Diospyros mespiliformis*, *Feretia apodanthera*, *Guiera senegalensis*, *Lanea acida*, *Terminalia avicennioides*. A ces espèces courantes, s'ajoutent plusieurs espèces dites utiles, que l'on rencontre habituellement en dehors du parc, mais dans les terroirs villageois le long de la plaine d'inondation du fleuve Niger dont les plus visibles sont d'abord *Adansonia digitata*; *Sclerocarya birrea*, *Lanea microcarpa*, *Vitellaria paradoxa*, *Parkia biglobosa* et *Borassus aethiopum*. Le site Ramsar 1668 est en grande partie inclus dans la réserve de biosphère du W qui est une aire protégée transfrontalière entre le Bénin, le Burkina-Faso et le Niger. C'est un espace protégé qui offre un habitat sécurisé pour la faune aussi bien terrestre qu'aquatique.

4.2 - Quel(s) type(s) de zones humides se trouve(nt) dans le site?

Zones humides continentales

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
Eau douce > Eau vive >> M: Rivières/ cours d'eau/ ruisseaux permanents	Fleuve Niger	2		Représentatif
Eau douce > Eau vive >> N: Rivières/ cours d'eau/ ruisseaux saisonniers/ intermittents/ irréguliers	Mékrou, Alibori, Kpako, Kompagarou, Bédarou, Djiga et Konékoga	1		Représentatif
Eau douce > Lacs et mares >> P: Lacs d'eau douce saisonniers/ intermittents	mares 25, Sapingou, Barabon, mare 24, mare 12, mare aux crocodiles, Bangoutchiré, Tatabouba, Bossebandu, Kesseguidé,	4		Représentatif
Eau douce > Marais sur sols inorganiques >> Ts: Marais/ mares d'eau douce saisonniers/ intermittents sur sols inorganiques	Plaine d'inondation du fleuve Niger, des rivières Mékrou, Alibori	3		Représentatif

Zones humides artificielles

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
1: Étangs d'aquaculture		3		Unique
2: Étangs		4		Unique
3: Terres irriguées	Périmètre Agricole de Karimama	1		Représentatif
4: Terres agricoles saisonnièrement inondées	Périmètres agricoles de la vallée du Niger	2		Représentatif
7: Excavations		4		

Autres habitats qui ne sont pas des zones humides

Autres habitats qui ne sont pas des zones humides dans le site	Superficie (ha) si connue
Champs/Jachères	629036
Savanes arborées- Savanes arbustives	40067
Forêt claire Savane boisée	157759
Forêt Galerie	2754
Agglomération	450
Forêts denses sèches	30781
Sol nu	7478

(EOD) Connectivité de l'habitat

La rivière Alibori, la rivière Mékrou et la rivière Kompagorou sont les trois principaux bras du fleuve Niger et constituent avec ce fleuve le site Ramsar 1668. Le fleuve Niger prend sa source depuis le Sierra Leone et traverse plusieurs pays.

4.3 - Éléments biologiques

4.3.1 - Espèces végétales

Autres espèces de plantes remarquables

Nom scientifique	Nom commun	Position dans l'aire de répartition / endémisme / autre
<i>Adansonia digitata</i>	Baobab	Espèce endémique à l'Afrique au sud du Sahara
<i>Andropogon gayanus</i>		
<i>Anogeissus leiocarpa</i>		
<i>Balanites aegyptiaca</i>		
<i>Bauhinia thonningii</i>		
<i>Burkea africana</i>		
<i>Celtis palauensis</i>		
<i>Cola laurifolia</i>		Espèce des galeries forestières et forêts ripicoles des rivières Alibori et Mékrou
<i>Crossopteryx febrifuga</i>		
<i>Daniellia oliveri</i>		
<i>Diospyros mespiliformis</i>		
<i>Hyparrhenia involucrata</i>		
<i>Kigelia africana</i>	Arbre à saucisses	
<i>Morelia senegalensis</i>		
<i>Parkia biglobosa</i>	Néré	
<i>Pterocarpus santalinoides</i>		
<i>Syzygium guineense</i>		Espèce des galeries forestières et forêts ripicoles des rivières Alibori et Mékrou
<i>Tamarindus indica</i>	Tamarinier des Bas	

4.3.2 - Espèces animales

Autres espèces animales remarquables

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	Taille pop.	Période d'est. de pop	%occurrence	Position dans aire de répartition /endémisme/autre
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Hippotragus equinus</i>	Hippotrague	2787	Juin 2015		Présence de grands groupes de l'espèce
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Syncerus caffer</i>	Buffle d'Afrique	1556	Juin 2015		Présence de grand troupeau de l'espèce

4.4 - Éléments physiques

4.4.1 - Climat

Région	Sous-région climatique
B: Climat sec	BSh: Steppe subtropicale (Basse latitude sèche)

Le climat est du type soudano-sahélien au sud et du type sahélien au nord avec une saison sèche et une saison pluvieuse. La pluviométrie annuelle varie de 800 mm à 1100 mm avec une moyenne de 900 mm. La température maximale moyenne est de 40°, la température minimale moyenne est de 15°. De novembre à février souffle l'alizé sahélien connu sous le nom de l'harmattan. L'intensité et la fréquence de l'harmattan joue un rôle important dans le processus d'assèchement des points d'eau et des terres car durant cette période, les humidités relatives sont très faibles. Pendant la saison des pluies l'humidité atteint un maximum de 95 % et les températures sont moins extrêmes. Les conditions climatiques actuelles se traduisent surtout par le raccourcissement de la durée de la saison pluvieuse et la tombée d'importante quantité de pluie sur une courte période. Cette situation est à l'origine des inondations successives qui s'observent dans la plaine d'inondation du fleuve Niger

4.4.2 - Cadre géomorphologique

a) Élévation minimum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

a) Élévation maximum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

- Bassin hydrologique entier
- Partie supérieure du bassin hydrologique
- Partie moyenne du bassin hydrologique
- Partie inférieure du bassin hydrologique
- Plus d'un bassin hydrologique
- Pas dans un bassin hydrographique
- Côtier

Veuillez donner le nom du ou des bassins hydrographiques. Si le site se trouve dans un sous-bassin, indiquer aussi le nom de la plus grande rivière du bassin. Pour un site côtier/marin, indiquer le nom de la mer ou de l'océan.

Bassin du Niger (Le site Ramsar 1668 est entièrement drainé par les rivières Mékrou, Alibori et Kompagarou qui constituent trois des affluents du Niger). Le Site Ramsar du Complexe W fait partie de l'Unité géomorphologique dénommée "bassin sédimentaire de Kandi" dont la crête est constituée par la ligne de partage des eaux située à la latitude de Bémberéké (10°30' N) et qui s'incline jusqu'au thalweg du fleuve niger. Le complexe parc W comprend l'extension terminale de la chaîne montagneuse de l'Atacora orientée NNE – SSO dont les deux côtés sont occupés par de vastes plaines jonchées par endroits de collines. Les affleurements sont constitués de grès, de jaspes, de schistes, de quartzites et parfois de roches éruptives basiques en superficie réduite.

4.4.3 - Sol

Mnéral

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Organique

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Pas d'information disponible

Les types de sols sont-ils sujets aux changements par suite de changements dans les conditions hydrologiques (p. ex., salinité ou acidification accrues)? Oui Non

Veuillez fournir d'autres informations sur les sols (optionnel)

La géologie du site Ramsar 1668 est largement dominée par des roches précambriennes et cambriennes, d'origine plutonique ou volcanique, et dont la plupart ont été fortement altérées et remaniées avec des spécificités par endroits CENAGREF, 2016. Les types de sols rencontrés sont: (1) les sols argileux bruns, à nodules calcaires, ce sont des sols peu évolués, hydromorphes, interdégradés vers les sols bruns eutrophes; (2) les sols ferrugineux tropicaux (peu lessivés en argile, indurés sur kaolin ou sur granito-gneiss, hydromorphes); (3) les sols sur matériau alluvio-colluvial qui sont des sols hydromorphes, minéraux ou peu humifères à gley de profondeur; (4) les sols peu évolués, lithiques, sur quartzites et micaschistes; enfin (5) les sols ferrugineux tropicaux lessivés, à concrétion sur grès du Continental Terminal, indurés sur matériau kaolinique issu de sédiment sablo-argileux (CENAGREF, 2016).

4.4.4 - Régime hydrologique

Permanence de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Habituellement de l'eau présente de manière saisonnière, éphémère ou intermittente	Aucun changement

Source d'eau qui maintient les caractéristiques du site

Présence?	Source d'eau prédominante	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Alimenté par l'eau de surface	<input type="checkbox"/>	Aucun changement
Alimenté par les précipitations	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Destination de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Vers un bassin versant en aval	Aucun changement
Alimente l'eau souterraine	Aucun changement

Stabilité du régime hydrologique

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Niveaux d'eau fluctuants (y compris marée)	Aucun changement

Ajouter tout commentaire sur le régime hydrologique et ses déterminants (s'il y a lieu). Utiliser cette boîte pour expliquer les sites ayant une hydrologie complexe:

En période de hautes eaux, on assiste au débordement des cours d'eau entraînant des inondations qui occasionnent beaucoup de dégâts dans les terroirs. On note par exemple au niveau de la Mékrou et de certains de ses affluents que l'écoulement de surface est possible de juin à novembre et s'installe effectivement pendant les mois de juillet, août, septembre et octobre. Pendant cette période les retenues d'eau, les bas-fonds et la nappe souterraine se rechargent. Les crues surviennent et détruisent les cultures et des habitations des populations locales surtout dans la partie nord du site à Karimama et à Malanville (GLEauBe, 2012).

(ECD) Connectivité des eaux de surface et des eaux souterraines

Le fleuve Niger et ses affluents ont édifié deux formes topographiques que sont les dongas et les plaines d'inondation qui se comportent comme une surface dépressionnaire et donc une cuvette qui reçoit les eaux de ruissellement surtout pendant la période

4.4.5 - Régime de sédimentation

Le régime de sédimentation est inconnu

<aucune donnée disponible>

4.4.6 - pH de l'eau

Environ neutre (pH: 5,5-7,4)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Inconnu

4.4.7 - Salinité de l'eau

Douce (<0,5 g/l)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Inconnu

4.4.8 - Matières nutritives dissoutes ou en suspension dans l'eau

Inconnu

4.4.9 - Caractéristiques de la région environnante qui pourraient affecter le site

Veuillez décrire si, et dans ce cas comment, le paysage et les caractéristiques écologiques de la région environnant le Site Ramsar i) essentiellement semblables ii) significativement différentes différent de ceux du site lui-même:

La région environnante présente une urbanisation ou un développement plus important

La région environnante a une densité de population humaine plus élevée

Dans la région environnante, il y a une utilisation agricole plus intense

La région environnante a des types de sols ou des types d'habitats significativement différents

Décrire d'autres raisons pour lesquelles la région environnante est différente:

Dans le site, les principales activités sont celles de la surveillance, de l'aménagement, du suivi écologique, de la recherche scientifique, du tourisme, de la chasse sportive (uniquement en zone cynégétique). De façon illicite on note les activités de chasse, de cultures, de transhumance. Tandis que Les principales activités dans la région voisine sont l'agriculture et l'élevage. L'alimentation en eau de la population se fait à partie des puits, des pompes hydrauliques et en saison pluvieuse des cours d'eau. En saison sèche, l'abreuvement des animaux domestiques se fait au niveau des poches d'eau dans le lit des cours d'eau (Mékrou et Alibori). La zone aval est la plaine d'inondation du fleuve Niger.

A l'exception de la partie voisine incluse dans le grand bassin versant du site, le site est sous régime protégé. Dans la partie voisine on note l'agriculture extensive de coton et l'élevage. Le site et son environnement connexe sont donc sujets aujourd'hui aux effets de la transhumance et de l'avancée du front agricole qui risquent d'entamer à long terme l'intégrité du site.

4.5 - Services écosystémiques

4.5.1 - Services/avantages écosystémiques

Services d'approvisionnement

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Aliments pour les êtres humains	Subsistance pour les humains (p. ex., poissons, mollusques, céréales)	Élevé
Eau douce	Eau potable pour les humains et/ou le bétail	Élevé
Eau douce	Eau pour agriculture irriguée	Moyen
Produits non alimentaires des zones humides	Fourrage pour le bétail	Élevé
Produits non alimentaires des zones humides	Bois de feu/fibre	Élevé
Matériel génétique	Gènes pour la résistance aux phytopathogènes	Faible

Services de régulation

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Maintien des régimes hydrologiques	Recharge et évacuation des eaux souterraines	Élevé
Protection contre l'érosion	Rétention des sols, sédiments et matières nutritives	Moyen
Maîtrise de la pollution et détoxification	Épuration de l'eau/traitement ou dilution des déchets	Moyen
Régulation du climat	Régulation du climat local/atténuation des changements	Élevé
Régulation du climat	Régulation des gaz à effet de serre, de la température, des précipitations et autres processus climatiques	Élevé
Prévention des risques	Maîtrise des crues, stockage des eaux de crues	Moyen

Services culturels

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Loisirs et tourisme	Sports et activités aquatiques	Faible
Loisirs et tourisme	Pique-niques, sorties, excursions	Élevé
Loisirs et tourisme	Chasse et pêche récréatives	Moyen
Loisirs et tourisme	Observation de la nature et tourisme dans la nature	Moyen
Spirituels et d'inspiration	Patrimoine culturel (historique et archéologique)	Moyen
Spirituels et d'inspiration	Valeurs spirituelles et religieuses	Faible
Scientifiques et pédagogiques	Activités et possibilités pédagogiques	Élevé
Scientifiques et pédagogiques	Site de suivi à long terme	Moyen
Scientifiques et pédagogiques	Site d'études scientifiques majeures	Moyen
Scientifiques et pédagogiques	Systèmes de connaissance importants, importance pour la recherche (zone ou site de référence scientifique)	Moyen

Services d'appui

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Importance
Biodiversité	Soutient une diversité de formes de vie, notamment des plantes, des animaux et des microorganismes, les gènes qu'ils contiennent et les écosystèmes dont ils font partie	Élevé
Formation des sols	Accumulation de matières organiques	Élevé
Formation des sols	Rétention des sédiments	Élevé
Cycle des matières nutritives	Stockage, recyclage, traitement et acquisition de matières nutritives	Moyen
Cycle des matières nutritives	Stockage/piégeage du carbone	Élevé
Pollinisation	Soutien pour les pollinisateurs	Élevé

Autre(s) service(s) écosystémique(s) non inclus ci-dessus:

Le site est un foyer de dissémination de gènes (faune et flore) qui maintient le matériel génétique pour le repeuplement des territoires connexes.

Dans le site:

En dehors du site:

Des études ou des évaluations ont-elles été faites de la valorisation économique des services écosystémiques fournis par ce Site Ramsar? Oui Non Inconnu

4.5.2 - Valeurs culturelles et sociales

i) le site fournit un modèle pour l'utilisation rationnelle des zones humides, démontrant l'application de connaissances et de méthodes traditionnelles de gestion et d'utilisation qui maintiennent les caractéristiques écologiques de la zone humide

Description, s'il y a lieu

Le site Ramsar 1668 est devenu Réserve de Biosphère du W en 2002 et site de Patrimoine Mondial pour l'humanité en 2017. A cet effet, il bénéficie des dispositions et des politiques de gestions mises en place pour la réserve. Ainsi, les populations participent à l'utilisation rationnelle des ressources de la réserve à travers les Associations Villageoises de Gestion des Réserves de Faune (AVIGREF) mises en place tout autour de la réserve et qui contrôlent l'exploitation des ressources aussi bien du parc que des ressources en eau du site.

ii) le site a des traditions culturelles exceptionnelles ou des vestiges d'anciennes civilisations qui ont influencé les caractéristiques écologiques de la zone humide

Description, s'il y a lieu

Les vestiges du Paléolithique moyen sont reconnus en divers points dans le site. De plus il a été possible de déterminer la plage stratigraphique des vestiges grâce à la découverte de quelques outils dans les coupes. C'est ainsi que d'anciens foyers métallurgiques ont été retrouvés (ECOPAS, 2002). Ajouter à cela, les structures de fourneaux très rares, le plus souvent isolées existent également. Des scories de fer entourées de parois en terre cuite qui jonchent le sol sont également retrouvées et sont donc les témoins d'une occupation humaine très ancienne faisant de ces sites un haut lieu de la préhistoire en région sahélo-soudanaïenne (ECOPAS, 2002).

iii) les caractéristiques écologiques de la zone humide dépendent de l'interaction avec les communautés locales ou les peuples autochtones

iv) des valeurs non matérielles pertinentes telles que des sites sacrés sont présentes et leur existence est étroitement liée au maintien des caractéristiques écologiques de la zone humide

Description, s'il y a lieu

Les chutes de Koudou représentent dans le site Ramsar 1668, un lieu sacré où le chef traditionnel Nansounon de Banikoara fait certains rituels de vénération de la divinité protectrice des communautés descendant de Banigansé, le fondateur de Banikoara (GLEauBe, 2012). Par ailleurs, au niveau du Mékrou, il a été évoqué des cas de pratiques occultes auxquelles les populations locales s'adonnent furtivement les nuits pour leurs affaires personnelles au niveau des retenus d'eau. Cependant, il n'y a pas de sacrifices ni d'offrandes publiquement reconnus et d'intérêt collectif qu'un prêtre officie (GLEauBe, 2012).

4.6 - Processus écologiques

<aucune donnée disponible>

5 - Comment est géré le site? (Conservation et gestion)

5.1 - Régime foncier et responsabilités (Administrateurs)

5.1.1 - Régime foncier/propriété

Propriété publique

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Gouvernement fédéral/national	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Propriété privée

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Autres types de propriétaire(s) privé(s)/individuel(s)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Autre

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Propriétés communes/droits coutumiers	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Fournir d'autres informations sur le régime foncier / régime de propriété (optionnel):

La grande partie du site Ramsar 1668 est occupée par la réserve de biosphère transfrontalière du W et site du patrimoine mondial de l'UNESCO, appartient au domaine classé de l'Etat. Ainsi les terres et ressources en eau du site à l'intérieur de la réserve sont soumises à un régime restrictif. La réserve est composée du Parc National du W (563 280 ha), de la zone cynégétique de la Djona (115 200 ha) et du territoire de chasse de la Mékrou (83 958 ha) (ECOPAS, 2002). Dans le Parc toute activité humaine est interdite sauf en cas d'autorisation spéciale. En zone cynégétique, seule la chasse sportive est autorisée suivant des règles bien définies par l'Etat. La juridiction territoriale est exercée par l'Etat par l'intermédiaire de la préfecture de l'Alibori et la juridiction fonctionnelle est exercée par le Ministère en Charge de l'Environnement à travers le Centre National de Gestion des Réserves de Faune (CENAGREF) et la Direction du Parc W qui répond au nom du CENAGREF.

5.1.2 - Organe de gestion

Indiquer le bureau local / les bureaux locaux de toute agence ou organisation responsable de la gestion du site:

La gestion du site est assurée au niveau local par le Centre National de Gestion des Réserves de Faune (CENAGREF) dont la structure déconcentrée basée à Kandi est dénommée Direction du Parc National du W (DPNW).

Donner le nom et le poste de la personne ou des personnes responsable(s) de la zone humide:

Mathias Affoukou

Adresse postale:

Direction du Parc National
BP : 75 Kandi

Adresse de courriel:

affoukoumathias@gmail.com

5.2 - Menaces aux caractéristiques écologiques et réponses (gestion)

5.2.1 - Facteurs (actuels ou probables) touchant défavorablement les caractéristiques écologiques du site

Établissements humains (non agricoles)

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Tourisme et zones de loisirs	Faible impact	Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Régulation de l'eau

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Drainage	Faible impact		<input type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement

Agriculture et aquaculture

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Cultures annuelles et pérennes non ligneuses	Impact moyen	Impact moyen	<input type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement
Élevage d'animaux et pâturage	Impact moyen	Impact moyen	<input type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement

Corridors de transport et de service

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Routes et voies ferrées	Faible impact		<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement

Utilisation des ressources biologiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Chasse et prélèvement d'animaux terrestres	Faible impact	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input type="checkbox"/>	Aucun changement
Prélèvement de plantes terrestres	Faible impact	Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input type="checkbox"/>	Aucun changement
Exploitation et prélèvement du bois	Faible impact	Impact moyen	<input type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement
Pêche et prélèvement de ressources aquatiques	Faible impact	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Intrusions et perturbations anthropiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Activités de loisirs et de tourisme	Faible impact	Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement

Modifications au système naturel

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Incendies et suppression des incendies	Faible impact	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input type="checkbox"/>	Aucun changement
Défrichement/changement d'affectation des sols	Faible impact	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement

Pollution

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Effluents agricoles et forestiers	Faible impact	Impact moyen	<input type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement

Changements climatiques et phénomènes météorologiques extrêmes

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Sécheresses	Impact moyen	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement
Tempêtes et crues	Impact moyen	Impact moyen	<input type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement

La biodiversité du site Ramsar 1668 est menacée par divers facteurs notamment la persistance du braconnage, l'avancée du front agricole, la croissance démographique de plus en plus forte occasionnant la colonisation agricole des interfaces aires protégées/périphéries W, les feux de végétation incontrôlés, l'exploitation forestière et la récolte non durable des produits forestiers non ligneux, la pollution des sols et des eaux résultant de l'utilisation massive des pesticides et autres intrants chimiques (notamment pour la culture extensive du coton à proximité du site) et la variabilité climatique (CENAGREF, 2016). Par ailleurs, la pression pastorale récurrente génère des conflits entre agriculteurs et éleveurs, entre les éleveurs et les animaux sauvages qui constituent des indicateurs de perturbation du site. Au total 52 646 individus bovins domestiques ont été dénombrés dans la Réserve Transfrontalière du W en 2012. Notons que les plus grandes densités sont recensées du côté W-Bénin et dans la zone cynégétique de la Djona (Bouché, 2012), traduisant une forte empreinte humaine.

5.2.2 - Statut légal de conservation

Inscriptions juridiques mondiales

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
Bien du patrimoine mondial	Le Complexe Parc W	http://www.parc-w-benin.net/	partiellement
Réserve de biosphère de l'UNESCO	Le Complexe Parc W	http://www.parc-w-benin.net/	entièrement

Inscriptions nationales légales

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
Parc National	Parc National du W	http://www.parc-w-benin.net/	entièrement
Zone Cynétique		http://www.parc-w-benin.net/	entièrement

Désignations non statutaires

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
Zone importante pour la conservation des oiseaux			

5.2.3 - Catégories d'aires protégées UICN (2008)

- la Réserve naturelle intégrale
- Ib Zone de nature sauvage: aire protégée gérée principalement pour la protection de la nature sauvage
- II Parc national: aire protégée gérée principalement pour la protection des écosystèmes et les loisirs
- III Monument naturel: aire protégée gérée principalement pour la conservation de caractéristiques naturelles spécifiques
- IV Zone de gestion des habitats/espèces: aire protégée gérée principalement pour la conservation dans le cadre d'une intervention de gestion
- V Paysage terrestre/marin protégé: aire protégée gérée principalement pour la conservation du paysage terrestre/marin et les loisirs
- VI Aire protégée de ressource gérée: aire protégée gérée principalement pour l'utilisation durable des écosystèmes naturels

5.2.4 - Mesures de conservation clés

Protection juridique

Mesures	état
Protection juridique	Appliquées

Habitat

Mesures	état
Initiatives/contrôles de la gestion des bassins versants	Proposées
Manipulation/amélioration de l'habitat	Partiellement appliquées
Replantation de la végétation	Partiellement appliquées
Contrôles du changement d'affectation des terres	Partiellement appliquées
Corridors/passages pour la faune	Partiellement appliquées

Espèces

Mesures	état
Programmes de gestion d'espèces menacées/rares	Appliquées

Activités anthropiques

Mesures	état
Recherche	Appliquées
Activités de communication, éducation, sensibilisation et participation	Appliquées
Contrôles du prélèvement/ application des mesures de lutte contre le braconnage	Appliquées
Régulation/gestion des activités récréatives	Appliquées

Autre:

Le Parc W et ses zones cynégétiques disposent d'un plan directeur d'aménagement et de gestion élaboré par la FAO en 1982 et d'un schéma directeur élaboré en 1998. Ces documents sont actualisés pour assurer une meilleure gestion de la réserve. Dans le parc toutes activités sont interdites sauf les activités scientifiques et le tourisme, c'est une protection intégrale qui est en vigueur. Au niveau des zones cynégétiques, il y a également une protection intégrale avec une autorisation de chasse sportive dans la période de mi-décembre à mi-mai. Le domaine protégé de l'Etat, est une zone libre exploitée et gérée par les populations locales. Il convient de signaler que les dispositions relatives à la gestion participative sont déjà en application.

5.2.5 - Plan de gestion

Y a-t-il un plan de gestion spécifique pour le site? Oui

Une évaluation de l'efficacité de la gestion a-t-elle été entreprise pour le site? Oui Non

Si le site est un site transfrontière officiel comme indiqué dans la section Admin. et limites > Localisation du site, y a-t-il des processus de planification de la gestion communs avec une autre Partie contractante? Oui Non

Indiquer si un centre Ramsar, un autre centre pédagogique ou d'accueil des visiteurs, ou un programme d'éducation ou pour les visiteurs, est associé au site:

Dans le cadre de l'éducation à la conservation, le complexe dispose d'un site d'accueil des visiteurs, un mirador d'observation des éléphants et un éco-musée à Alfakoara, un camping aux chutes de Koudou.

5.2.6 - Plan de restauration

Ya-t-il un plan de restauration spécifique au site? Oui, il ya un plan

5.2.7 - Suivi mis en œuvre ou proposé

Suivi	état
Suivi du régime hydrologique	Appliqué
Espèces animales (veuillez préciser)	Appliqué
Communautés végétales	Appliqué

Les espèces animales suivies sont : éléphant, buffle, lion, le lycaon, le guépard, ainsi que certaines espèces halieutiques.

6 - Document additionnel

6.1 - Rapports et documents additionnels

6.1.1 - Références bibliographiques

- Burgess, N., Hales, J. D., Underwood, E., Dinerstein, E., Olson, D., Itoua, I., Schipper, J., Ricketts, T. & Newman, K. 2004. Terrestrial ecoregions of Africa and Madagascar: a conservation assessment. Island Press. 501 p.

- CENAGREF, 2016. Plan d'aménagement et de Gestion de la Réserve de Biosphère Transfrontalière du W/ Bénin 2017-2026, Rapport final. 183 p.

- David, O. & Eric, D., 2002. The global 200: Priority ecoregions for global conservation. Ann. Missouri Bot. Gard. 89 :199-224

- ECOPAS, 2004. Plan d'Aménagement et de Gestion de la Réserve Transfrontalière de la Biosphère W -2006-2010, Rapport final, Volume I : Etat des lieux, Mai 2005, 228 p.

- GLEauBe, 2012. Etat des lieux et gestion de l'information sur les ressources en eau dans le bassin de la Mékrou, Rapport Final,

- Neuenschwander, P., Sinsin, B. & Goergen, G. (eds). 2011. Protection de la Nature en Afrique de l'Ouest: Une Liste Rouge pour le Bénin. Nature Conservation in West Africa: Red List for Benin. International Institute of Tropical Agriculture, Ibadan, Nigeria. 365 pages.

- Programme d'Appui aux Parcs de l'Entente (PAPE) Composante 2 Bénin. 2014: Dénombrement pédestre de la faune dans les réserves de biosphère de la Pendjari et du W Bénin. CENAGREF. 127 p.

- Programme Régional Parc W-ECOPAS. 2002. Inventaire microfaune dans le Parc W, Mission de recherche, Rapport provisoir, 16 p

- Programme Régional Parc W-ECOPAS, 2002. Mission exploratoire du Parc W pour la valorisation du patrimoine historique et archéologique "Mission de recherche", Rapport définitif, Avril 2002, 97p.

- WWF. Freshwater Ecor

FAO, PNUD (1977) – Parc National du « W » du Niger au Bénin : Plan directeur. FAO, Cotonou, Bénin – 90 p + ann.

FISHPOOL, L.D.C. and EVANS, M.I., eds. (2001) Important Bird Areas in Africa and associated Islands: Priority sites for conservation. Newbury and Cambridge, UK: Pisces Publication and Birdlife International (Birdlife Conservation Series no. 11).

GREEN, A. A. (1978) – La Parc National du "W" du Niger, Bénin: Quelques observations d'une mission de reconnaissance fait en décembre-janvier 1977-1978. Corps de la Paix, Cotonou, Bénin. 28 p.

GUEDGE, B. D. (1990) – Contribution à la gestion et à l'aménagement des réserves de faune en République du Bénin. Msc- ITM, Antwerpen – 108 p.

KASSA, B. D. (1998) – Problématique de l'aménagement écologique pour la conservation des ressources fauniques dans le parc national du W du Niger: Périmètre de Kérérou au Nord-Bénin. Thèse d'ingénieur agronome- FSA-UNB, Cotonou, Bénin. 168 p.

MDR (1997) – Plan d'action de conservation et de gestion des aires protégées. MDR, Cotonou, Bénin- 55 p.

MDR (1996) – Etude d'impact environnemental des activités du Projet de Conservation et de Gestion des parcs Nationaux . Rapport- ULIN, Cotonou, Bénin. 140 p +ann.

MDR-DFRN (1995) – Préparation d'une stratégie de conservation et de gestion des aires protégées : composante aménagement et gestion des aires protégées – Rapport - UICN, Glan, Suisse. 95 p.

6.1.2 - Rapports et documents additionnels

i. listes taxonomiques d'espèces de plantes et d'animaux présents dans le site (voir section 4.3)

<1 fichier(s)>

ii. une Description détaillée des caractéristiques écologiques (DCE) (dans un format national)

<no file available>

iii. une description du site dans l'inventaire national ou régional des zones humides

<no file available>

iv. rapports relevant de l'article 3.2

<no file available>

v. plan de gestion du site

<no file available>

vi. autre littérature publiée

<1 fichier(s)>

6.1.3 - Photographie(s) du site

Fournir au moins une photographie du site:



Mare Sapiengou dans le Parc W : un des points d'abreuvement de la faune sauvage (Nelly Fai Chabi-Yaouré, Juin 2017)



Rivière Mékrou dans le triangle du Parc W (Nelly Fai Chabi-Yaouré, 05-12-2017)

6.1.4 - Lettre d'inscription et données correspondantes

Lettre d'inscription

<1 fichier(s)>

Date d'inscription